



L'Indicateur en bref...

Communiqué 2020-07-07-1

Le 7 juillet 2020

COVID-19 (coronavirus #35)

MISE À JOUR (1/3)

Bonjour à tous,

Merci encore une fois aux 488 participant à la conférence vidéo de samedi dernier.

Voici quelques précisions :

1. APPEL CHOIX D'HORAIRE

Un courriel vous sera envoyé aujourd'hui pour ceux qui auront **PEUT-ÊTRE** à effectuer un choix d'horaire ce jeudi ou vendredi.

Malheureusement, nous ne pouvons pas préciser à laquelle de ces journées vous allez être appelé, car des vérifications restent à faire.

Lors du choix vous aurez les options suivantes :

1. La mise à pied volontaire (sans cumule d'ancienneté, non rémunérée)
2. Mini sans-solde et sans-solde 1 mois/3 mois/6 mois renouvelable avec cumule d'ancienneté
3. Quart de travail, jour-soir, rotation 1-2

2. LETTRE DE MISES À PIED

Les envois se feront suite au choix d'horaire.

3. RÉMUNÉRATION

Pour la période du 21 juillet au 3 août, ceux qui ne sont pas en mise à pied seront rémunérés selon la pratique actuelle.

4. VACANCES

Pour ceux qui sont de retour au travail, après le choix d'horaire vous serez contacté pour vacances et fériés.

5. PROCÈS-VERBAL RÉUNION ZOOM DU 4 JUILLET 2020

Vous trouverez sur le site web du syndicat au : www.sccm3939.com dans l'onglet communiqué les minutes de la conférence Zoom de samedi dernier



L'Indicateur en bref...

COVID-19 (coronavirus #35)

MISE À JOUR (3/3)

6. MALADIE

Si vous recevez un courriel pour le choix d'horaire et que vous croyez faire partie de l'une des deux listes ci-dessous, vous devez dans les plus brefs délais fournir à l'employeur une attestation de votre médecin traitant confirmant le tout à l'adresse suivante :
infirmieres.formulaires@casino.qc.ca

Recommandations intérimaires pour la protection des travailleurs immunosupprimés

1. Personne qui a récemment reçu ou qui reçoit une radiothérapie, une chimiothérapie ou un traitement par inhibiteur de point de contrôle (immunothérapie).
2. Personne présentant des tumeurs solides malignes non hématologiques.
3. Personne présentant des troubles hématologiques malins.
4. Personne greffée d'un organe solide (rein, foie), selon l'une des conditions suivantes :
 - La greffe a eu lieu il y a moins d'un an ;
 - Il y a eu un traitement de rejet dans les 6 derniers mois ;
 - Le régime d'immunosuppresseurs a été augmenté dans les 6 derniers mois.
5. Personne greffée du cœur, du poumon, de l'intestin, de l'intestin-foie, de l'intestin-pancréas et autres greffes multiviscérales.
6. Personne greffée de cellules souches hématopoïétiques (greffe de moelle osseuse, cordon...) selon l'une des conditions suivantes :
 - Dans les 12 mois suivant la greffe;
 - Pendant le traitement immunosuppresseur ;
 - Ou en présence d'une réaction du greffon contre l'hôte (GVHD) active.
7. Personne qui reçoit de hautes doses de corticostéroïdes, en présence de toutes les conditions suivantes :
 - Le traitement est administré par voie systémique (orale ou intraveineuse) ;
 - Le traitement est administré pour une période de 2 semaines ou plus;
 - La dose est plus élevée que 20 mg de prednisone par jour, ou son équivalent.
8. Personne qui présente une maladie auto-immune et qui reçoit l'un des traitements suivants :
 - Agents biologiques qui sont immunosuppresseurs ou immunomodulateurs;
 - Traitement à l'azathioprine, aux dérivés de l'acide mycophénolique, à la cyclosporine ou au tacrolimus et autres antimétabolites à fortes doses;
9. Personne qui présente une immunodéficience primaire essentiellement de l'immunité cellulaire.
10. Personnes avec le VIH dont le nombre de cellules CD4 est inférieur à 200/mm³, ou qui présente des manifestations cliniques d'un SIDA symptomatique.
11. Personne présentant une anémie aplasique.



L'Indicateur en bref...

COVID-19 (coronavirus #35)

MISE À JOUR (3/3)

Groupes vulnérables reconnus

- Personnes âgées de 70 ans et plus;
- Les patients avec antécédents cardiovasculaires : hypertension artérielle compliquée, antécédents d'accident vasculaire cérébral ou de coronaropathie, chirurgie cardiaque, insuffisance cardiaque stade III ou IV;
- Les diabétiques insulino-dépendants non équilibrés ou présentant des complications secondaires à leur pathologie;
- Les personnes présentant une pathologie chronique respiratoire susceptible de décompenser lors d'une infection virale;
- Les patients présentant une insuffisance rénale chronique dialysée;
- Malades atteints de cancer sous traitement;
- Les personnes avec une immunodépression congénitale ou acquise;
- Les malades atteints de cirrhose au stade B de la classification de Child-Pugh au moins;
- Les personnes présentant une obésité morbide (IMC > 40).

Solidairement,

Denis Galy,
Président SCCM

P.S. : si vous avez des préoccupations, vous pouvez me les adresser à :
denis.galy@sccm3939.com